



La Randonnée Cérétane
Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de
l'Immatriculation
Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
BP 308 – 66403 CERET CEDEX

Compte rendu du Conseil d'Administration de la Randonnée Cérétane,
Vendredi 14 mars 2025 à 14h30 au 27, rue St Ferréol.

Participants

Françoise TARADELLAS (FRT), Michel GOSSET (MIG), André MAMIER (ANM), Jean-Pierre TARADELLAS (JPT), Michel LECLAIR (MIL)
Guy RAMPON (GUR), Éric SCHNEIDESCH (ERS),
Catherine GEA-BERNADAS (CAG), Arlette TARAMINI (ART), Jean-Claude ZANCO (JCZ),
Colette MACHARD (COM).

Excusé : Bernard LAMBERT (BEL) ayant donné procuration à Françoise Taradellas (FRT)

1 Approbation du Compte Rendu du CA du 10 février

Le compte rendu est approuvé et signé. Il sera à mettre sur le site de la Randonnée Cérétane et sur le drive.

2 Repas « merci aux baliseurs »

25 participants, 1 désistement.

Michel (MIL) rapporte une bonne impression des participants. C'était une bonne réunion conviviale fructueuse en échanges. Le choix du restaurateur s'est fait de manière à remercier le restaurateur Le Jardin de Céret qui avait offert 8 repas pour la tombola de LRC lors de son AG.

3 Formation interne

Les formations se sont déroulées à la salle de l'UNION.

Les 25/26 février pour la formation lecture de carte dispensée par RMM, ALM et ROT :

6 participants

Le 5 mars, pour la formation « Iphigénie » dispensée par BEL et JPT : 5 participants.

4 Campagne de Balisage C.C.V. 2025/2026.

La réunion avec la C.C.V. a eu lieu le 19/02 en présence de Odessa Roitg, Michel Leclair et Françoise Taradellas. Michel (MIL) rapporte une réunion de qualité.

25 baliseurs.

Un mail a été adressé à tous nos baliseurs en leur demandant de se porter leader pour un des 8 sentiers à baliser cette année.

L'attribution des sentiers effectués (voir ci-dessous), les baliseurs sont informés et doivent prendre l'attache d'un leader pour se joindre à son équipe.

Après le balisage, les chefs baliseurs préparent un rapport en précisant les noms des baliseurs, petites-mains ayant participé ainsi que les travaux qui ont été relevés pour transmission à la C.C.V. pour suite à donner.

Chemin des mas-Reynes GUY RAMPON	12	Le Ventous Françoise TARADELLAS	4
Taillet Grande boucle Jean-Pierre TARADELLAS	13	Sur traces Trabucayres Philippe BENTENFELD	17,5
Taillet Petite boucle Rose-Marie MONGE	7	Du vieux village au lac Michel/Monique LECLAIR	6
Pèlerinage St Ferréol André BACHES	7	Sentier de l'Albère Jean-Paul MATHIOT	6

5 Journée des animateurs

Jean-Claude (JCZ) présente le devis de la journée à Falgos. Le prix de 56 euros par personne + location de la salle 1200€ est jugé trop cher et cette option est abandonnée.

Il faut trouver une autre salle-avant fin avril. JCZ va consulter le Jardin de Céret qui doit disposer d'une salle pour la réunion.

Les dates du 17-18 mai ou 24-25 mai sont à finaliser.

Françoise précise que pour cette séance de travail, il est nécessaire de proposer un thème de travail consistant, permettant les échanges et surtout afin de faire évoluer le club.

Elle a préparé et présenté un questionnaire thématique à l'attention des animateurs pour servir de base à la discussion.

Après lecture à tous, le questionnaire est jugé trop long avec des passages redondants. Il est convenu d'en faire une synthèse (André, Catherine et Françoise).

Le questionnaire modifié sera transmis aux administrateurs pour avis, corrections, ajouts...

De plus, l'idéal serait que ce questionnaire plus court soit transmis aux adhérents.

6 Mise à jour de la liste des animateurs.

Françoise propose la liste des 27 animateurs et demande l'avis du CA pour établir la liste des animateurs invités à la journée.

Le vote permet de convenir d'une liste de 25 animateurs actifs.

7 Journées bunyettes

Réunion le 17/03 avec les bénévoles pour établir le plan de travail.

La salle de Nogarède est réservée, André va à 8 h le samedi 4 avril pour la remise des clés et l'état des lieux d'entrée.

La programmation des randonnées est proposée par Michel (MIG), à savoir Rose-Marie Monge pour les promeneurs et Thierry Lanselle pour les marcheurs.

Randonnées avec un retour à la salle communale de OMS pour l'apéritif offert à 12h30.

Michel s'occupe de faire un état des lieux des stocks et achats de boissons, jus de fruits, vin doux.

Pour la musique, Colette apportera une sono et André les musiques.

Mise en place à 11H, demander à Rose-Marie confirmation de la salle disponible à partir de 11h.

8 Fête des 40 ans

Colette présente les projets de bulletin d'inscription Adhérent.es / Non adhérent.es.
Le nombre de participants est limité à 110 adhérent.es et /ou non adhérent.es.
Il a été arrêté que les bulletins d'inscription seront transmis aux adhérent.es avant le 22.03.2025.
Une réservation avec dépôt de chèque doit nous parvenir avant le 15.04.2025.
Pas de remboursement en cas de désistement après le 11.05.2025.
Il faudrait trouver une phrase qui mentionne que si nous avons des personnes sur liste d'attente, le remboursement pourrait éventuellement se faire.

Michel (MIG) qui mène les marcheurs, prépare le programme de randonnée (lieu de départ, arrivée distance, dénivelé, temps).

Jean-Pierre encadrera les promeneurs, le programme de randonnée est défini.

Éric et Françoise prépareront un programme de la journée à diffuser aux participants.

Un second mail sera transmis aux participants vers 25/30 avril pour qu'ils expriment :

- Leur choix du plat au restaurant
- Leur choix des activités proposées (visite du jardin botanique pour bénéficier du tarif réduit).

Informez le restaurateur 8 jours avant le départ.

9 Frais - Fiscalité des animateurs.

3 inscriptions pour le C.A.R.P. (formation animateurs) courant mars et juin 2025 :
Claude Parramon - Philippe Dietrich - Jérôme Maurice.

Suite à la demande de Jérôme portant sur les frais engendrés lors de la formation du Brevet Fédéral, hors département :

« *Frais. Formation hors département, PHB, JEM.*

*(RAPPEL. *CA du 25.03.2019. Point2. Frais de déplacement.*

Pour la formation des animateurs, certaines sessions sont organisées hors du département. La nécessité de partir la veille engendre des frais supplémentaires non pris en charge par le Comité. Le club peut-il procéder au remboursement des frais occasionnés ?) »

Françoise lui a communiqué par mail les renseignements suivants : Conformément à la décision prise en CA le 25.03.2019, « *Les frais, nuitée supplémentaire, peuvent être ajoutés à ceux résultant des déplacements et donc ouvrir droit à une réduction d'impôt égale à 66% des versements effectués, dans la limite de 20% du revenu imposable global net* »

10 Office de tourisme

Françoise représentera la Randonnée Cérétane.

11 Mise à jour du flyer

Colette propose un projet qui est bien accueilli car il présente une image plus moderne de l'association.

Françoise prépare le texte qui sera soumis avant approbation de la maquette lors du prochain CA.

12 Fête de la Randonnée à Port-Vendres 27 août.

Il faut 3 animateurs pour encadrer les randonnées au programme de la fête de Port-Vendres.
Michel informe les animateurs.

Y a-t-il des volontaires ? En attente des retours.

Guy R contacte Philippe Bettenfeld pour lui demander si cela ne le gêne pas de programmer sa rando dans le cadre de la Fête Départementale qui se tient à Port-Vendres.

13 Randonnées citadines

Le Comité Départemental propose d'organiser des randonnées citadines pour la découverte de la ville en liaison direct avec Ici Roussillon.

Ces randonnées sont gratuites et ouvertes à tous.

Voir l'intérêt pour la LRC de cette activité. Qui, quand, comment ?

A discuter au prochain CA.

14 Cotisation

Actuellement 45 Euros

Le CDRP nous impose une sur-cotisation de 4 Euros, mais apporte une contribution aux formations. Doit-on modifier notre cotisation et de combien ?

Il est proposé que le paiement de l'adhésion se fasse par carte bancaire, ce qui faciliterait la gestion. Les frais financiers sont de 1,9 % + 0,25 Euro soit 1,10 Euro pour une cotisation de 45 Euros soit moins que le timbre de 1,35, qui serait ajouté à la cotisation.

Jean-Claude (JCZ) a une réunion prévue le 20 mars au Crédit Agricole pour l'utilisation du Système Yapla pour la gestion des adhérents.

Discussion à poursuivre au prochain CA.

15 Prochain CA

Vendredi 11 avril 14h30, salle de la rue St Ferréol.

Randonnée Cérétane
Boite Postale 308
66403 CERET Cedex

Françoise TARADELLAS
Présidente de la RANDONNÉE CERÉTANE

